



# OP 101 - Techniques traditionnelles



## Public concerné :

Toute personne amenée à réaliser ou faire réaliser des opérations traditionnelles en maroquinerie : artisan, opérateur, metteur au point, prototypiste, chef d'équipe.

## Objectifs :

- Être capable de réaliser tous types de coutures-main façon "sellier" et plusieurs procédures de finition des tranches coupées nettes.
- Savoir orienter ses choix dans les procédures de finition selon le travail à exécuter.

## Méthode pédagogique :

Groupe de 6 personnes maximum

- Exposé
- Travaux pratiques
- Documentation pédagogique
- Remise de l'ouvrage CTC [« Dictionnaire technique de la maroquinerie »](#).

## Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances - Évaluation du travail réalisé au regard des standards du métier et des critères de qualité requis par l'entreprise.

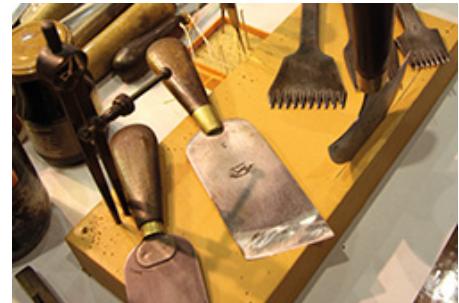
## Prérequis :

Aucun

[contactformation@ctcgroupe.com](mailto:contactformation@ctcgroupe.com)

+33 (0)4 72 76 10 02

[Contactez-nous](#)



## Référence

OP 101

## Durée

4 jours - 28 heures

## Dates et lieux

**Lieu :** CTC Lyon - Plateforme technologique maroquinerie.

**Date :** à définir

## Formateurs

Léa BOHEC

Apauline CHATAIGNER

Isabelle GIROU

Emmanuel ROSSIGNOL-GRAUGNARD

## Tarif

**En inter :** 600 €HT / jour / stagiaire

**En intra :** 1435 €HT / jour / groupe

**Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.**

Dernière modification : 05/12/2025

## Contenu :

### • Les coutures de type "sellier"

- Connaissances générales.
- Historique.
- Les différents types de coutures-main.
- Procédures de préparation et de réalisation : travaux pratiques.
- L'outillage nécessaire : descriptif et préparation spécifique du matériel.

### • La finition des tranches de type "sellier"

- Les procédures diverses utilisées : analyse des phases communes et nécessaires.
- Choix de la procédure suivant les résultats escomptés.
- Produits et fournitures nécessaires.
- Travaux pratiques.

---

*CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.*

Document généré le 16/02/2026 à 18h36